



Réf. : ELC – 2022 – 42
Tél. : 03.23.84.86.86
Mail : emmanuelle.leriche@ville-chateau-thierry.fr
Date : 10/02/2022

Monsieur Jacques KRABAL
Député de l'Aisne
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 PARIS



Objet : Réaction à votre communiqué sur l'installation de Grand Frais

Monsieur le Député, Jacques,

J'ai bien pris connaissance de votre communiqué de presse et j'ai été assez surprise par le ton assez personnel employé. En tant que déléguée au commerce, il est de mon rôle de vous répondre sur plusieurs points en espérant que ces réponses sauront vous satisfaire ! Ou pas !

D'abord, vous critiquez le manque de concertation de la Ville et vantez la méthode qui aurait été la vôtre quand vous étiez maire. Lorsque je me rends sur le terrain ce n'est pas du tout le souvenir qu'il reste. Vous avez organisé une réunion derrière notre dos, sans prévenir le maire, ni même son homologue à la « Communauté de Communes » (pour info depuis 2017, elle devenue Communauté d'Agglomération) ou bien encore la manager de centre-ville embauchée depuis un an.

Si vous m'aviez invitée je serais venue et nous aurions pu créer du dialogue et être tous transparents pour un même objectif. Pourquoi ne pas nous avoir invités ? Cela aurait évité toutes ces tensions et échanges parfois peu constructifs.

Je suis régulièrement sur le terrain et en contact avec les Boutiques de Château-Thierry et les commerçants. Ils savent que je suis disponible et à leur écoute pour faire remonter les informations et les aider dans leur projet et la résolution de problèmes. L'arrivée d'un Grand Frais crée des inquiétudes et elles sont légitimes mais les témoignages de plusieurs représentants de l'union des commerçants étaient bien plus mesurés que votre communiqué ne le laisse penser.

Il est toutefois vrai que les réunions publiques ont été difficiles à monter dernièrement. D'abord parce que la plupart des commerces ont dû fermer lors des confinements. Ensuite, parce qu'ils étaient très occupés par la reprise. Enfin, parce que la dynamique au sein des Boutiques de Château-Thierry est difficile et il n'est pas toujours aisé de caler une date convenant au plus grand nombre. Une réunion publique, prévue avant toute cette polémique, entre la ville et l'ensemble des acteurs commerciaux a été actée courant mars avec la volonté de pouvoir échanger, informer et communiquer sur l'ensemble des interrogations.

Nous évoquerons naturellement la place de l'Hôtel de Ville. Le projet étant très ambitieux, il est nécessaire d'avoir une vision très représentative des différents usagers. Il nous a donc semblé utile de pouvoir s'appuyer sur un cabinet spécialisé dans la participation citoyenne. Pour l'instant, le projet n'est pas défini, notamment parce qu'il est nécessaire de bien





connaître la nature des sols. Il est donc difficile de pouvoir apporter des réponses que nous n'avons pas nous-mêmes.

Le dialogue et la confiance sont essentiels pour que nous puissions rester dans la dynamique engendrée. En effet, depuis 2017, le nombre de commerces vacants a diminué de 60 %. C'est considérable quand on sait dans quel état la Grande Rue se trouvait alors. Nous ne faisons pas tout bien mais force est de constater que le développement de nouvelles enseignes, les animations diverses sur les nouvelles places le week-end et pendant les vacances, les aménagements de bords de Marne, le marché des producteurs... créent une dynamique positive pour nos commerçants.

Je regrette sincèrement que l'installation de Grand Frais ait pris de telles proportions, alors même que durant votre mandat vous aviez autorisé des ouvertures d'enseigne tels que la boulangerie Marie Blachère, souvent associée à Grand Frais. Votre souhait à ce moment-là était aussi d'accroître l'attractivité de la zone, qui en perdait au profit des grandes zones commerciales comme Reims, ou encore Meaux... Toute les études et surtout les Castels s'accordent à dire qu'il nous faut des locomotives commerciales ; mais lorsqu'il faut se mettre d'accord sur le type d'enseignes, il n'y a plus personne et chacun rôle dans son coin !

Vous évoquez en particulier l'engagement que la municipalité aurait pris de ne pas ouvrir de surfaces commerciales de plus de 1 000 m² durant son mandat. S'il est vrai que nous souhaitons contrôler au mieux le type de commerces qui s'implantent dans la zone de l'Europe, je n'ai pas connaissance d'un tel engagement, mais si vous possédez un document l'attestant, je suis preneuse !

Vous évoquez aussi l'opposition à Grand Frais à Châlons-en-Champagne. Or il s'agit d'un deuxième Grand Frais, le problème est donc autre ! Malgré les réticences des élus, le magasin va bientôt sortir de terre, car comme à Château-Thierry, il s'agit d'un terrain privé vendu à un promoteur privé. Le maire Benoist Apparu a d'ailleurs indiqué : « Si leur projet suit la procédure, je ne détournerai certainement pas la loi pour les en empêcher » Ne pas détourner la loi, tout est dit !

La tournure que tout cela a pris est juste regrettable. J'espère que nous aurons l'occasion de pouvoir échanger en toute transparence sur ce sujet dans un climat apaisé, notre objectif commun étant, je n'en doute pas, le Bien Vivre des Castels !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, Jacques, l'expression de mes salutations les plus sincères.

La conseillère déléguée au commerce,
aux foires et aux marchés

Emmanuelle LERICHE-CHARPENTIER

